



Présents au salon de l'Agriculture de Paris, rendez-vous incontournable du monde agricole, les Jeunes agriculteurs des Vosges ont participé jeudi dernier à l'inauguration des stands Lorraine et Vosges aux côtés de Nadine Morano.

Jeunes agriculteurs entre héritage et vocation

Non seulement l'agriculture n'est pas un métier que l'on épouse par hasard, mais il reste attractif malgré la conjoncture, comme en témoigne le président des Jeunes Agriculteurs Michaël Moulin.

Combien y a-t-il de nouvelles installations de jeunes agriculteurs sur les Vosges ?

"On décompte cette année 60 installations aidées, contre 38 l'an dernier. Ce quasi-doublement s'explique pour deux raisons. D'une part, l'année passée a été historiquement basse, et pas seulement dans les Vosges, et d'autre part, beaucoup de jeunes en attente de s'installer ont attendu afin d'entrer dans le nouveau dispositif d'aide. En moyenne sur le département, on compte 50 installations par an, et de 150 à 200 en Lorraine."

Le métier se féminise-t-il ?

"Il y a du mieux mais ce n'est pas encore ça... On ne peut pas véritablement parler de parité"

Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les jeunes agriculteurs ?

"Bien sûr, côté administratif, ce n'est jamais mieux, c'est toujours pire. Mais ce qui rebute le plus les jeunes susceptibles de s'installer, c'est la conjoncture. Le conflit que l'on a mené l'an dernier sur le lait en est un exemple : en mars, on sera payé 275 euros la tonne mais il n'y a pas d'accord pour le second trimestre... Le marché des céréales s'est effondré. Qui aurait dit il y a un an que les céréales connaîtraient un tel marasme. Et la filière viande n'est guère mieux. Les jeunes commencent à se poser certaines questions. On a la sécurité de l'emploi, mais pas la sécurité des revenus."

Dans ces conditions, quels domaines d'activités sont privilégiés par les jeunes agriculteurs ?

"Dans les Vosges, ils choisissent en majorité la polyculture-élevage, à 80 % dans la production de lait."

Quelle est la part de nouvelles installations sans héritage familial ?

"Un tiers des installations se font hors cadre familial, peut-être pour un rattachement plus lointain mais aussi pour l'amour de la nature, du moins je l'espère. Aujourd'hui, le monde de l'agriculture questionne ; dans la vitrine que constitue le salon de l'Agriculture, on voit bien que le monde s'interroge, ne serait-ce que parce que l'on a dû battre cette année des records d'affluence."

Quel est le coût d'une installation qui ne serait pas une reprise familiale ?

"Il y a plusieurs critères à prendre en compte mais il faut compter entre 150 000 à 300 000 euros selon la taille de

l'exploitation, les parts... Les exploitations sont de plus en plus grandes car il faut en faire toujours plus pour gagner autant. Elles risquent de devenir intranmissibles."

L'association, en GAEC par exemple, est-elle la solution ?

"Plus que jamais. Aujourd'hui sur le département, 80 % des installations se font dans un cadre sociétal, en majorité GAEC, mais aussi SCA. Il y a très peu d'installations individuelles, de part la complexité du métier, mais aussi parce que les jeunes agriculteurs veulent aujourd'hui prétendre aux mêmes avantages que les autres métiers, et qu'ils veulent donc se dégager du temps pour leur vie privée ou d'autres aspects de leur vie professionnelle."

Propos recueillis par Claire Brugier



Michaël Moulin, président des Jeunes agriculteurs (à gauche) lors de la visite de Nicolas Sarkozy dans les Vosges.

Plus largement

L'enjeu de l'installation

Sur l'ensemble de la France, 6 282 jeunes se sont installés en 2008, soit une augmentation de + 5 % en trois ans.

Ce "bon cru" 2008 "confirme la dynamique du renouvellement des générations", a indiqué le syndicat national des Jeunes agriculteurs dans un communiqué publié à l'occasion du salon de l'Agriculture. Ces 6 282 jeunes ont bénéficié des aides de l'Etat qui accompagnent les futurs agriculteurs tout au long de leur formation et de leur installation. "Le Président de la République a lancé un objectif de 7 000 jeunes installés pour 2009. Plus qu'un chiffre à atteindre, c'est pour nous tous un véritable enjeu, celui du maintien des hommes sur tous les territoires, dans toutes les filières !" a déclaré William Villeneuve, président des Jeunes Agriculteurs.

A noter que les chiffres communiqués par les "JA" ne font état que des jeunes agriculteurs aidés par l'Etat. D'autres agriculteurs se sont aussi installés sans demander d'aides. Dans ce cas ils ne figurent pas dans ces statistiques. Ainsi sur les 16 000 personnes qui deviennent chaque année agriculteurs en France, seulement 6 000 sur les 10 000 âgés de moins de 40 ans bénéficient des dispositifs d'aides. Par ailleurs, 95 % des exploitants installés dans le cadre des dispositifs d'aide actuels sont toujours agriculteurs dix ans plus tard.

Rendez-vous vendredi

L'assemblée générale des Jeunes agriculteurs se tiendra après-demain, vendredi 6 mars dans la salle polyvalente de Dompierre à partir de 13 h 30, avec la participation de Guy Dumas de l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon. Le thème sera "L'évolution des relations producteurs-distributeurs".



Dans les textes

Les coups de pouce à l'installation

Après avoir été testé dans cinq départements (Ardèche, Aube, Aveyron, Morbihan, Pas-de-Calais) depuis juin 2007, le Plan de professionnalisation personnalisé (PPP) est officiellement entré en vigueur le 10 janvier 2009, suite à un décret et deux arrêtés parus dans le Journal officiel.

Ce nouveau dispositif du PPP doit à terme se substituer au stage préparatoire à l'installation (SPI) et au stage "six mois", qui participent à conférer la Capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour l'accès aux aides nationales à l'installation. Il doit s'adapter aux besoins de chaque candidat qui est soumis à la réalisation d'un ou plusieurs modules de formation et/ou un ou plusieurs stages.

Ce financement d'Etat est destiné, principalement, à accompagner la politique de renouvellement des générations : faciliter les démarches de tous les candidats au métier d'agriculteur, repérer les exploitations agricoles sans repreneurs familiaux pour les proposer à des jeunes ne disposant pas d'exploitation familiale, mettre en relation cédants potentiels et jeunes repreneurs...

Dotation et prêts

Le but de la réforme, selon le ministère, est d'augmenter de 20 à 25 % le nombre de jeunes agriculteurs pouvant bénéficier de DJA (dotaions aux jeunes agriculteurs) et de prêts bonifiés (de 1 % de taux d'intérêt dans les zones défavorisées à 2,5 % dans les plaines).

La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA), aide en capital, permet notamment de compléter la trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité agricole.

Quant aux prêts aux jeunes agriculteurs (prêts MTS-JA), ils sont destinés au financement des investissements d'installation (reprise ou création d'une exploitation agricole).

Paroles de Jeunes agriculteurs

Julien Soltys : "Ce n'est pas un métier, c'est une passion"



Julien Soltys, installé depuis 2006 sur le Gaec de la Souche.

Installé en 2006, Julien Soltys a repris l'exploitation de ses grands-parents à Darnieulles, en lui adjoignant des terrains sur Bettigny-Saint-Brice et Fomerrey. Coût de l'installation : 150 000 euros. Sur 250 hectares, ses deux associés du Gaec de la Souche et lui font de la polyculture-élevage (250 têtes de bétail en moyenne) à dominante laitière, précise le jeune agriculteur. Le choix de se mettre en Gaec s'est imposé de lui-même. "J'adore mon métier, je m'occupe des bêtes 7 jours sur 7, mais si j'ai un imprévu ou que je veux prendre des vacances, je peux, alors

que quand vous êtes tout seul à la tête d'une exploitation, c'est impossible." Le jeune agriculteur ne se leurre pas plus sur la conjoncture. "Les charges ont augmenté (tous les intrants comme le fuel, les aliments pour le bétail...) et le lait a baissé, ce qui revient à - 30 % sur la paie de lait et les céréales et la viande sont dans le même ordre d'idée." Néanmoins, Julien Soltys n'éprouve aucun regret, tout simplement parce qu'"être agriculteur, ce n'est pas un métier, c'est une passion. On est tout (éleveur, céréalier, etc), le mot est tellement large qu'il inclut tout notre temps."

Céline Mayaux : "J'ai toujours réussi à faire ma place"

Issue d'un milieu non agricole, Céline Mayaux s'est installée le 1er janvier 2007, concrétisant ainsi un rêve de petite fille. "Adolescente, j'ai beaucoup été au contact d'une famille d'agriculteurs du village que j'aidais pendant les week-ends, les vacances... Par la suite, j'ai suivi des études agricoles. Le métier d'agriculteur m'offre la possibilité de travailler avec les animaux, la nature... Bien sûr il faut faire avec le cours de produits, mais on n'a pas le choix." Maman de



Mère de trois enfants, Céline Mayeux fait front.

Joël Couval : "Le plus gros inconvénient, c'est l'administratif"



Joël Couval, installé sur l'exploitation familiale depuis 6 ans.

"J'ai été bercé là-dedans", note Joël Couval qui s'est installé voilà six ans comme agriculteur, en composant un Gaec de polyculture-élevage avec ses parents sur l'exploitation familiale agrandie, à Bellefontaine. Coût de l'installation : "3 millions de francs", explique le jeune agriculteur qui ne se voyait pas dans un autre secteur d'activités. "On fait ce que l'on veut chaque jour", et ce malgré "l'austérité lait, tous les jours". Et d'ajouter : "La conjoncture est de plus en plus difficile mais je ne regrette pas, même si cela fait peur. D'un autre côté, quand

on voit ce qui se passe dans les autres secteurs... Non, pour moi, le plus gros inconvénient de notre métier, c'est l'administratif : il y a toujours des formulaires nouveaux à remplir ; l'hiver ça va, mais l'été, on n'a pas que cela à faire. Disons que cela prend une dizaine d'heures par semaine. J'entends mon père me dire qu'avant il n'y avait pas autant d'administratif... et tout payait. Aujourd'hui, il faudrait sans arrêt changer de production. En ce qui me concerne, je ne change pas de types d'attaches, alors il y a des hauts et des bas."